Les théorisations économiques du développement durable. Proposition de décryptage critique

Ghislaine Destais

▶ **To cite this version:**

Ghislaine Destais. Les théorisations économiques du développement durable. Proposition de décryptage critique. Le développement durable : débats et controverses, Dec 2011, Clermont-Ferrand, France. hal-01476022

HAL Id: hal-01476022
https://hal.science/hal-01476022v1

Submitted on 24 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les théorisations économiques du développement durable
Proposition de décryptage critique

Ghislaine DESTAIS

Université Pierre Mendès France, EDDEN, Grenoble

La distinction entre les pays « développés » et les pays dits « sous-développés », apparue après la seconde guerre mondiale, s'est imposée lors du processus de décolonisation des années soixante. Les premiers devaient rechercher la croissance, les seconds viser le développement : on les a d'ailleurs rapidement considérés « en voie de développement ». Mais, contre le point de vue des partisans d'une économie du développement hétérodoxe (Hirschman, Perroux), le pari qui s'est imposé a été celui de la croissance comme condition nécessaire et suffisante au développement.

Très vite certaines voix au Nord (création du Club de Rome en 1968, rapport Meadows, 1972) se sont élevées pour mettre en avant les limites systémiques du processus mondial à l'œuvre et prôner une croissance zéro, projet très controversé au sein de la communauté des économistes. En 1984, c'est au tour de l'ONU de s'inquiéter de la dimension planétaire des problèmes à venir en installant une Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement dont les travaux ont produit, trois ans plus tard, le fameux rapport Brundtland. Celui-ci fait converger la problématique des pays du Nord et du Sud autour d'un questionnement unique : comment parvenir à un développement durable (ou soutenable) à l'échelle mondiale ?

La notion de développement « soutenable » ou « durable » (DD dans la suite), telle qu'elle s'est ensuite imposée avec le sens proposé par le rapport Brundtland (1987, p43), « le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », est donc née dans le champ politique. Son sens ne peut être détaché du questionnement qu'il porte. Il y a d'ailleurs une autre façon de le formuler : le type de développement qu'on constate actuellement, tant au Nord qu'au Sud, peut-il être durable ?

La préoccupation sociale était présente dans l'esprit des auteurs, comme l'atteste l'extrait suivant qui figure quelques lignes plus loin : « *Même la notion étroite de soutenabilité physique implique un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit logiquement être étendu à l'équité à l'intérieur de chaque génération* » (traduction propre). C'est sans doute pourquoi la conception du développement durable appréhendé au moyen des

trois piliers (économique, social, environnemental)[1] constitue actuellement la toile de fond de la majorité des débats, notamment parmi les membres des disciplines autres que l'économie.

Cependant il faut reconnaître que cette préoccupation sociale ne figure ni explicitement ni implicitement dans la définition précédente du DD, ce que les économistes ont compris mieux que les autres. Le sens convenu du DD est en fait suffisamment vague pour faire consensus[2], et rendre possible l'appropriation collective et généralisée du terme, mais cela au prix de nombreuses controverses, allant jusqu'à l'apparition de poches de contestation autour du mot d'ordre de « décroissance ».

Les débats sur le DD mettent en jeu non seulement des positions normatives ou « politiques » s'exprimant dans le débat public, mais aussi des analyses positives ou « scientifiques » développées par les sciences sociales qui ont cherché à apporter à la question un éclairage conceptuel. A ce titre, les analyses menées en sciences économiques par des chercheurs de toutes obédiences occupent une place importante ; de fait, toutes les positions politiques en présence ont un fondement économique, même s'il n'est pas exclusif. Aussi semble-t-il pertinent de décrypter ces dernières, les comparer, les évaluer, pour mieux cerner les enjeux des débats.

L'objet de ce papier est de **faire le point sur les diverses conceptions du développement durable proposées par les économistes dans une perspective qui se veut d'ordre épistémologique,** l'hypothèse étant que chaque conception repose sur une théorisation économique particulière dont il s'agira d'identifier les hypothèses et les conséquences.

Le matériau de base de cette analyse est constitué par les travaux des économistes qui se préoccupent d'appréhender la durabilité, en tenant compte des écoles qui se sont formées à ce sujet. Nous construisons une grille de lecture visant à établir les liens de proximité et les lignes de clivage entre les approches par le biais de leur comparaison systématique sur la base de l'examen de critères précis, tant en ce qui concerne leur approche de la durabilité que leurs fondements théoriques.

La prise en compte des proximités et des oppositions entre les travaux dans leur approche de la durabilité conduit à dégager une première typologie qui va au delà de la traditionnelle distinction entre soutenabilité forte et faible (I). Le même type de démarche concernant les fondements théoriques des analyses permet d'approfondir la classification précédente et ouvre la voie à une critique interne dont nous donnons quelques éléments (II). On obtient ainsi une typologie critique des théorisations économiques du DD.

I. Une typologie des théorisations économiques de la durabilité

A. Une première approche des théories économiques du DD

Il existe déjà dans la littérature des synthèses présentant de manière structurée les théories économiques du développement durable, notamment celles réalisées par Godard (1994), Pezzey et Toman (2002), Vivien (2004, 2010) et Gendron (2006). Il ne s'agit pas ici de recommencer mais de planter le décor de notre analyse à partir de l'identification préalable des « écoles » ou courants de pensée qui se sont constitués. Nous avons identifié neuf groupes :

[1] Voir présentation au paragraphe I, **A**, 4

[2] Les propos de Christian de Boissieu sont éclairants à cet égard: « Il faut s'intéresser au long terme et le long terme, c'est le développement durable ; je crois qu'on peut être d'accord là-dessus » (émission Le Téléphone sonne, France Inter, 2 mars 2009).

- Modèle néoclassique de croissance avec capital naturel
- Economie écologique – Ecole de Londres
- Economie écologique – Ecologie industrielle
- Economie écologique – Ecole américaine
- Analyse en termes de controverses scientifiques en univers incertain
- Analyse conventionnaliste en termes de controverses morales
- Approche humaniste des trois piliers
- Analyses historico-institutionnelles
- Analyse entropique

Avant de pouvoir prétendre tirer des enseignements de leur comparaison, il apparaît indispensable de les présenter brièvement de façon linéaire. C'est ce que nous faisons dans un premier temps.

1. Le modèle néoclassique de soutenabilité faible : le DD s'imposera par la force des choses

La première approche, qui peut être qualifiée de néoclassique, se limite à une extension au capital naturel de la problématique néoclassique de la croissance initiée par Solow (et prolongée en termes de croissance endogène). Elle conserve l'hypothèse de substituabilité entre les divers facteurs de production : du capital technique peut se substituer au capital naturel si nécessaire. Il est alors question de « soutenabilité faible ».

Dans ce cadre, la croissance et le développement sont confondus et l'on parle alors de croissance soutenable (Beckerman, 1994). Ce concept est associé à une trajectoire de croissance (dite optimale) dans laquelle le capital global reste constant (Solow, 1993): l'augmentation du prix relatif des ressources naturelles non renouvelables permet de compenser l'épuisement progressif de ces ressources, selon le schéma optimal de Hotelling (1931), en induisant un progrès technique qui conduit à la mise au point de substituts. La croissance peut ainsi se poursuivre indéfiniment (elle est donc durable).

Dans ce type d'analyse, la croissance est considérée comme la condition pour que la relation entre croissance et pollution de l'environnement s'inverse : une courbe en U inversé est ainsi postulée, la « courbe de Kuznets environnementale » dont le test empirique a été réalisé par Grossman et Krueger (1995). Cette première problématique porte le message normatif optimiste que le développement durable, qui maintient le capital global, s'imposera par la force des choses.

2. L'économie écologique : la soutenabilité forte au service d'analyses très disparates

L'économie écologique s'est constituée sur la base d'une critique du postulat de substituabilité parfaite entre capital naturel et technique, sans s'écarter des autres postulats de l'analyse précédente. Les penseurs de cette nouvelle discipline ont cherché à comprendre les incompatibilités existant entre le système écologique et un système économique totalement désencastré du premier, donc à se préoccuper des conditions du ré-encastrement de l'économie dans l'écologie, seul à même de permettre une croissance durable. Le concept de « soutenabilité forte » est associé à cette nouvelle discipline qui comprend trois écoles.

2.1 L'Ecole de Londres : le DD passe par l'intervention publique

L'Ecole de Londres admet encore la possibilité de substitutions, mais celles-ci sont considérées comme limitées en raison de l'existence d'un capital naturel critique pour lequel il n'existe pas de substitut, par exemple la biodiversité (Pearce et Atkinson, 1993).

Ce courant prend en compte le fait que la nature ne fournit pas seulement des ressources pour d'autres activités de production mais aussi des biens finals, et conteste le bien fondé de la courbe de Kuznets environnementale. Mais il rabat l'écologique sur l'économique en retenant une évaluation monétaire du capital naturel, tout en considérant qu'il n'est pas divisible. Cela conduit à des implications normatives qui s'écartent du « laisser faire » de l'approche néoclassique pour fournir une justification à un interventionnisme public.

2.2 L'Ecole de l'écologie industrielle : un changement institutionnel spontané assurera le DD

L'Ecole de l'écologie industrielle considère pour sa part qu'un profond changement institutionnel dans le domaine des procédures techniques est nécessaire pour que la croissance devienne durable (Porter (1995), Erckman (1998)). L'enjeu est que se mette en place ce qui est appelé un écosystème de type « III » à savoir un système dont les éléments sont continuellement renouvelés, autrement dit un système industriel copiant la nature. Mais il n'en reste pas moins que des différences importantes subsistent au sein de ce courant sur la façon de traiter les possibilités de substitutions.

La particularité de cette école est toutefois de considérer que le changement institutionnel nécessaire devrait avoir lieu spontanément, ce qui veut dire qu'il ne relève pas de l'initiative de l'Etat. Cette écologie industrielle postule en effet sur la base du théorème de Coase qu'à condition que l'information soit suffisante (pas de coûts de transaction trop élevés), les arrangements privés permettront de réaliser spontanément l'écosystème visé. Il s'agit donc d'un changement institutionnel auto régulé par les entreprises relevant d'engagements volontaires s'inscrivant dans une perspective de gagnant-gagnant (Jordan et Vivien, 2005). On voit donc que cette école aboutit au même message normatif libéral que le modèle néoclassique dont elle constitue une version sophistiquée fondée sur une analyse profondément différente des relations entre l'économie et l'écologie, mais sans que cela porte à conséquence.

2.3 L'Ecole américaine : seule une économie stationnaire permettra le DD

La troisième composante de l'économie écologique est l'Ecole américaine (Costanza, Daly (1992), Daly (1999)). Elle est beaucoup plus radicale que les précédentes dans la mesure où elle retient qu'aucune substitution entre le capital naturel et les autres composantes n'est possible. La condition de soutenabilité forte est donc que le capital naturel demeure constant dans le temps, dans une composition physique donnée servant de base à la détermination de normes environnementales. Seule l'absence de croissance quantitative permettant d'assurer la durabilité, il en résulte un plaidoyer pour une économie stationnaire obtenue sous la pression de mesures interventionnistes.

3. <u>Les analyses en univers controversé</u>

Au contraire des analyses précédentes, certains auteurs prennent en compte l'existence de controverses dans l'espace public. Le DD est alors pensé comme l'effet d'un jeu d'acteurs (entreprises, experts, politiques, société civile) en univers controversé.

3.1 L'analyse en termes de controverse scientifique: l'incertitude radicale conduit à légitimer l'intervention publique pour atteindre le DD

Certains chercheurs s'en tiennent à une première source de controverses scientifiques tenant à l'incertitude radicale, non probabilisable, dans laquelle on se trouve concernant les états futurs de la nature du fait des conséquences des actions humaines sur les équilibres écologiques. On peut aussi y ajouter l'incertitude concernant les préférences des générations futures. Les tenants de cette approche qui privilégie l'incertitude sont conduits à légitimer l'intervention publique (Hourcade et al., 1992) dans le but de concilier l'économie et la préservation de la nature pour les générations futures. L'inscription du principe de précaution dans la Constitution française était l'une des préconisations de cette approche.

3.2 L'analyse conventionnaliste: les controverses morales ont des implications normatives ouvertes

D'autres auteurs mettent l'accent sur une seconde source de controverses, la pluralité des points de vue moraux concernant le principe de bien supérieur commun qui permettrait une coordination des humains au sujet de leurs relations à la nature (Godard, 1993,1998). Ils adoptent la problématique de l'Economie des conventions selon laquelle la rationalité n'est pas une donnée : elle se forme pour chacun dans la relation avec les autres, c'est à dire dans la solution de coordination qui doit être trouvée. Cette approche qui prend en compte la pluralité des conventions d'environnement, c'est à dire des façons de se représenter la relation à l'environnement, réhabilite la politique au sens large, c'est-à-dire le débat démocratique. En termes normatifs, elle ne prescrit rien de précis concernant les nouvelles normes à instituer pour parvenir à un développement qui soit durable, dans la mesure même où les controverses portent sur le sens de durable.

4. <u>La problématique humaniste : le DD résulte de conditions normatives définies à l'intersection des trois sphères (économie, environnement, social) et nécessite des changements institutionnels</u>

La base de cette problématique est antérieure à la prise en compte de la question écologique ; elle puise son inspiration dans les travaux de l'économie du développement, notamment ceux de Perroux et Sen. Le développement, qui ne se réduit pas à sa dimension économique, est défini comme un concept normatif. Il désigne un changement que l'on peut considérer comme un bien, ou un progrès, qualifié de social ou encore humain, au regard de différents critères ne pouvant se résumer à leur aspect économique. Si le développement implique qu'il y ait croissance économique, en revanche la croissance économique ne conduit pas nécessairement au développement. Avec la montée de la question écologique, une dimension environnementale (ou encore écologique) est ajoutée aux dimensions économique et sociale qui sont celles du développement: on obtient ainsi les trois piliers du développement durable dérivés du schéma des trois sphères de Passet (1979).

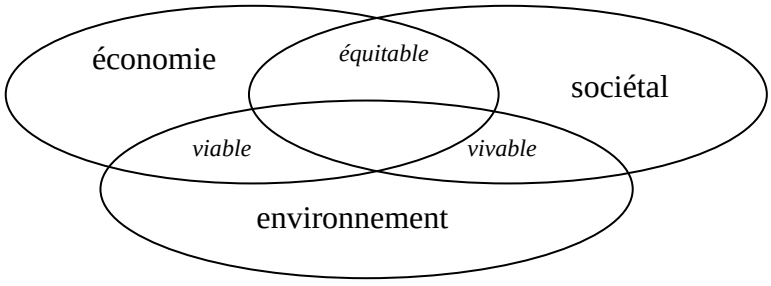

« Durable » signifie alors que le développement doit être à la fois *équitable* (économiquement possible et socialement acceptable), *viable* (économiquement possible et préservant la nature, les espèces et les ressources naturelles et énergétiques) et *vivable* (ses effets sur l'environnement ne doivent pas menacer l'humanité). Cela appelle à un autre développement que celui qu'on a connu jusqu'à présent, parce que ce dernier n'est pas durable (au sens précédent) : il n'est ni équitable (voir les inégalités au sein de chaque pays et entre le Nord et le Sud), ni viable (voir l'épuisement des ressources naturelles non reproductibles), ni vivable (voir le changement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre, la pollution, etc.). Cet autre développement, Harribey (1998) insiste sur le fait qu'il doit être équitable, Sachs (1993) le qualifie d'écodéveloppement et Laurent(2011) de social-écologie après avoir pointé le rôle des inégalités sociales dans les crises écologiques. Son obtention nécessite de profonds changements institutionnels. Mais la nature des changements à réaliser varie d'un auteur à l'autre.

5. Les analyses historico-institutionnelles ont des implications normatives ouvertes

Parmi les économistes qui, comme les précédents, dissocient nettement le développement de la croissance économique, certains refusent de se prononcer sur ce que doit être un développement conçu comme un bien, ou encore un progrès.

Au lieu de normer les différentes notions, ils cherchent à en comprendre de façon positive l'émergence. Le DD est ainsi envisagé comme un compromis entre les centres du pouvoir économique et des forces – acteurs collectifs ou mouvements sociaux – qui portent les exigences de préservation de la nature en respectant des principes d'équité. Ce compromis est seulement en voie de constitution. Par construction même, cette approche ne peut déboucher sur une recommandation normative précise, si ce n'est qu'elle exclut que les firmes puissent par elles-mêmes faire advenir un développement durable.

Certains se réclament d'une Economie Institutionnelle de l'Environnement (Söderbaum (1990), Petit (2002), Froger (1993)) en s'appuyant sur le concept de co-évolution développé par Norgaard (1988). D'autres se rattachent à l'Ecole de la Régulation (Gendron (2006), Lipietz (1999), Zuindeau (2000), Billaudot(2009)).

6. L'analyse entropique invite à envisager une décroissance

Le dernier type d'analyse développé par des économistes à propos de la durabilité que nous présenterons repose sur le travail pionnier de Georgescu-Roegen (1966,1971, 1993) appliquant à l'économie le second principe de la thermodynamique, le principe d'entropie. En retenant que la terre est un système fermé en ce qui concerne les ressources naturelles non renouvelables, il en conclut qu'il ne peut y avoir de croissance économique indéfinie. C'est une loi de la nature ; les hommes font partie de la nature ; ils ne peuvent échapper à cette loi. Et comme le développement tel qu'il existe ne peut être découplé de la croissance économique, le développement ne peut être durable. Ce type d'analyse débouche donc sur la proposition selon laquelle la durabilité du développement ou de la croissance est une illusion (Latouche (2006), Aries (2005)).

L'implication normative essentielle est donc que tous ceux qui pensent un avenir possible sous l'égide de cette illusion conduisent l'humanité à sa perte. Il importe de choisir dès maintenant la « décroissance soutenable ». Dans sa conclusion ce courant se rapproche de la position politique de rupture de l'école américaine de l'économie écologique, alors même que l'analyse diffère totalement.

Nous allons maintenant comparer les analyses précédentes de façon systématique.

B. Une comparaison des théories économiques de la durabilité

Il n'est pas facile de comparer entre elles les analyses économiques, chacune ayant son langage propre et sa logique. Nous procédons à la manière de M.Bunge (1983) qui propose de spécifier les termes constitutifs d'une théorie au moyen d'un *« schéma »* composé de quatre types d'éléments *: l'échafaudage, la problématique, la visée et les principes de méthode.* Dans cette partie, nous nous attachons uniquement à la façon dont chaque approche traite de la problématique de la durabilité et de la visée associée.

1. Les critères de comparaison de la durabilité

Pour ce faire, nous avons retenu cinq points qui nous semblent permettre de décrire complètement la manière dont chaque analyse problématise la question du DD:

- la définition de la *durabilité* et les *conditions requises* pour qu'elle advienne
- la manière dont est appréhendée la *nature*
- les possibilités de *substitutions entre capital technique et capital naturel*
- les conclusions quant à la *possibilité du DD*
- la prise en compte du *sociétal*
- et les *implications normatives* proposées.

On notera que la manière dont la sphère économique est appréhendée par chaque théorie ne figure pas dans ces critères. Cette question, qui renvoie à « *l' échafaudage »* de chaque théorie au sens de M.Bunge, sera traitée ultérieurement.

Dans le but de faciliter les comparaisons, nous synthétisons les résultats de notre travail dans le tableau suivant (I). Tout un chacun pourra s'y reporter pour se faire une idée précise de ce que chaque théorie propose sur tel ou tel point particulier. Mais l'intérêt principal de la démarche réside dans une lecture verticale du tableau, en colonne, qui permet une mise en perspective des réponses apportées par chaque courant économique sur chacun des points envisagés : c'est l'objet des paragraphes qui suivent.

2. Le constat d'une juxtaposition d'écoles

La principale conclusion qui s'impose à la lecture du tableau est celle d'une juxtaposition d'écoles qui ne partagent pas une approche commune de la durabilité.

2.1 Une absence de consensus sur les conditions de la durabilité

Si toutes les définitions du DD adoptées par les analyses économiques satisfont à la formulation générique du rapport Brundtland, à savoir « répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », elles divergent fondamentalement entre elles. La plupart des approches définissent *le DD sous un angle normatif* – voilà ce qu'il est et quelles sont les conditions requises pour sa réalisation – deux seulement en faisant une analyse contextuelle, que l'on peut qualifier de *descriptive ou positive.*

Pour l'école néoclassique, le développement sera durable si l'on parvient à *maintenir le capital total*, en trouvant des substituts au capital naturel détruit. Les courants de l'économie écologique présentent pour leur part un large éventail de définitions, allant de la nécessaire *préservation de l'ensemble du capital naturel*, position que l'on peut qualifier de conservatrice, jusqu'à la recherche d'un *fonctionnement de l'économie calqué sur celui de la*

nature, en passant par une position intermédiaire qui vise à *concilier l'économie avec la préservation de la nature pour les générations futures* dans un contexte de substituabilité faible. C'est aussi l'objectif assigné au DD par les analyses en termes de controverses scientifiques en présence d'incertitude.

L'approche humaniste, en définissant le DD comme un développement viable, vivable et équitable, recentre l'analyse sur le présent – le DD ne concerne pas seulement les générations futures – et introduit une dimension sociale en imposant une exigence supplémentaire *d'équité au sein des générations actuelles*. Quant à l'approche entropique, elle assimile la durabilité du développement à la *possibilité de disposer de ressources infinies*, ce à quoi elle oppose la finitude de la terre.

Seules deux approches adoptent un point de vue descriptif. Celle qui relève de l'économie des conventions voit le DD comme une ressource rhétorique dans les jeux d'acteurs, préparant de nouveaux compromis, et assigne au débat démocratique le soin de le définir, tandis que les analyses historico-institutionnelles cherchent à expliquer l'émergence de cette problématique, ce qui implique de l'appréhender dans toute sa complexité.

2.2 *Une nature plus ou moins indispensable et extérieure à l'homme*

Pour quatre des approches, la nature est perçue comme *extérieure à l'homme* – c'est l'environnement – et une *contrainte à l'économie* qui crée sur elle des externalités négatives. Cette contrainte est absolue pour l'école américaine de l'économie écologique, relative et contournable dans le cas de l'approche néoclassique, tandis que l'école de Londres de l'économie écologique et l'approche humaniste adoptent un point de vue intermédiaire.

D'autres adoptent une vision moins anthropocentrique en considérant la nature comme « le tout », englobant l'économie et le social. Ainsi en va-t-il de l'approche entropique qui met l'accent sur la finitude de la terre et de l'approche en termes de controverses scientifiques face à l'incertitude radicale.

En marge de la classification précédente, il est à noter la particularité de l'écologie industrielle qui voit dans le fonctionnement de la nature un *modèle à suivre* pour l'économie dans une perspective de durabilité.

Pour leur part, l'économie des conventions et les analyses historico-institutionnelles s'intéressent à la nature sous l'angle des controverses et rapports de force se formant dans un contexte donné à propos des rapports entre l'homme et celle-ci.

2.3 *Des possibilités de substitutions entre capital technique et naturel très variables*

La confiance absolue dans le progrès technique est l'apanage de l'approche néoclassique : les substitutions permettront de remplacer le capital naturel manquant le moment venu. A l'opposé, l'école américaine de l'économie écologique voit dans le maintien du capital naturel la condition de soutenabilité. Entre ces deux extrêmes, on trouve les autres courants de l'économie écologique et l'approche entropique pour lesquelles des substitutions sont certes possibles, mais de façon limitée.

Alors que l'approche en termes de controverses scientifiques place au contraire l'incertitude au cœur du raisonnement, les courants conventionnaliste, humaniste et historico-institutionnels, n'émettent pas *a priori* d'hypothèse à ce sujet.

Tableau 1 : La durabilité/soutenabilité dans les théories économiques

Théories	La durabilité, ses conditions	La Nature	Substituabilité	Possibilité du DD ?	Le Social	Implications normatives
Ecole Néoclassique	Maintien du capital total pour poursuivre la croissance	Extérieure à l'homme, = contrainte à l'éco. Attribuer des droits de propriété sur les ressources naturelles	Forte : confiance dans le progrès	Le DD est possible sans changer de mode de croissance La croissance est bonne pour l'environnement	Absent, La croissance profite à tous si la concurrence n'est pas faussée	Le DD sera spontané si on laisse faire le marché
Economie Ecologique (Ecole de Londres)	Concilier préservation de la nature pour les générations futures et croissance économique (1)	L'économie crée des externalités négatives sur la nature	Faible	Le DD est possible sans changer de mode de croissance	Comme ci-dessus	L'intervention publique est nécessaire pour internaliser les externalités
Economie Ecologique (Ecologie industrielle)	Evolution du système industriel copiant la nature (substituabilité faible)	Son fonctionnement est un modèle pour l'économie	Faible	L'économie parviendra spontanément à un fonctionnement analogue à celui de la nature	Comme ci-dessus	Le DD implique d'autres institutions et le changement sera auto réglementé par les entreprises
Eco. Ecologique (école américaine)	Préservation du capital naturel	Capital naturel = contrainte à l'économie	Nulle	Nécessité de la décroissance	Comme ci-dessus	Nécessité de normes environnementales
Controverses scientifiques en univers incertain	Idem (1)	Incertitude radicale	Incertitude	Le DD est possible sans changer de mode de croissance	Jeu d'acteurs face à l'incertitude	Intervention publique nécessaire
Conventionnaliste, controverses morales	Ressource rhétorique dans les jeux d'acteurs, prépare de nouveaux compromis, puis devient une norme	Controverses morales concernant le rapport des hommes à la nature	Faible ?	Nécessite concrétisation de son contenu et débats démocratiques	Jeu d'acteurs pour définir les modalités justes de rapport à la nature	Institutionnaliser le conflit au sein des processus de choix publics en développant la négociation
Humaniste 3 piliers	Développement viable, équitable et vivable, *conditions normatives* définies à l'intersection des 3 piliers (économie, social, environnement)	Contrainte à l'économie	Faible ?	Le DD est possible en changeant les institutions	Le DD doit être équitable dans un environnement sain	Implique d'autres institutions
Historico-institutionnelles	Compromis historiquement daté entre les centres du pouvoir économique et des forces qui portent les exigences d'équité et de préservation de la nature	Rôle des défenseurs de la nature dans l'émergence de la thématique DD	Pas d'hypothèse	Ne se prononce pas	Constate qu'il intervient dans la définition dominante du DD	Analyse ouverte au plan normatif
Entropique	L'économie est soumise au principe d'entropie	En finir avec « l'homme maître et possesseur de la nature »	Faible	Le développement, qui implique la croissance, *ne peut être durable*. La décroissance est une nécessité écologique	Le conflit social est inhérent à la lutte de l'homme pour sa survie, recherche d'une décroissance équitable	La décroissance implique d'autres institutions

2.4 Le « grand écart » entre spontanéité et impossibilité du développement durable

Quatre catégories de travaux se prononcent en faveur d'une possibilité d'*atteindre un DD sans changer de mode de croissance*. Cela se fera *de manière spontanée* grâce au marché pour l'école néoclassique, tandis que l'école de Londres de l'économie écologique et l'approche en termes de controverse scientifique voient la nécessité d'une intervention publique pour y parvenir et que l'approche humaniste considère qu'il faudra en passer par des changements institutionnels.

Pour l'écologie industrielle, le DD nécessite des *transformations importantes* de la structure productive, mais il sera atteint *spontanément* par le libre jeu de l'économie.

Se fondant sur une définition totalement différente de la durabilité, deux autres courants affirment le strict contraire – *le développement ne peut pas être durable* : pour l'école américaine de l'économie écologique et l'approche entropique, la solution passe de fait par la décroissance.

Les approches historico-institutionnelles et conventionnalistes, qui prennent en compte les conflits de valeurs ou d'intérêts, se différencient nettement des autres par leur analyse non plus *normative* mais *positive* du DD. Les premières, qui cherchent avant tout à révéler les vrais débats en jeu au-delà des controverses constatées, laissent la *question de la possibilité du DD ouverte*. Les secondes posent les *conditions de consolidation* du DD comme compromis entre acteurs – nécessité d'une concrétisation de son contenu, via des outils tels que le principe de précaution, d'une prise en compte des questions de transition entre différents horizons temporels, et développement de procédures de coordination laissant place au débat public – et laisse planer le doute sur les chances de réussite compte tenu de la revendication constante de tous les Etats de préserver leur souveraineté.

2.5 Le social, une préoccupation peu partagée par les économistes

Contrairement à ce que laisse penser le discours ambiant sur le développement durable, la préoccupation sociale est très peu présente parmi les économistes. Quatre approches (modèle néoclassique et les trois versions de l'économie écologique) l'ignorent en vertu de l'argument selon lequel la croissance profite à tous si la concurrence n'est pas faussée. Celles en termes d'univers controversé ne l'appréhendent que sous l'angle des jeux d'acteurs.

L'approche entropique, qui considère le conflit social comme inhérent au processus de socialisation de la production quelque soit le système économique en vigueur, vise néanmoins une décroissance équitable.

Finalement la théorie humaniste des trois piliers est la seule à en faire l'un des éléments constitutifs du DD si l'on met à part les analyses historico-institutionnelles qui sont plus là en tant qu'observatrices que prescriptrices. Ce n'est pas un hasard si c'est précisément cette théorie des trois piliers qui a diffusé dans les autres disciplines des sciences sociales.

2.6 Des recommandations souvent normatives et contradictoires, avec des convergences surprenantes

Le tableau 3 organise les résultats obtenus sur cette question. On constate que la majorité des écoles s'avancent sur le terrain normatif et que leurs recommandations couvrent tout l'éventail des possibles, allant *du laisser-faire à la nécessité de bouleversements institutionnels.*

Mais notre comparaison fait aussi ressortir que *des conclusions normatives très proches dans leur esprit peuvent être fondées sur des analyses assez différentes*. Ainsi, le modèle néoclassique est-t-il rejoint par l'écologie industrielle qui procède pourtant d'une analyse très

différente de la relation économie-environnement pour prôner le laisser-faire. De même l'école de Londres de l'économie écologique rejoint-elle les analyses en termes d'incertitude scientifique pour recommander des interventions publiques. Il apparait aussi que le refus de la croissance est le point de vue normatif sur lequel convergent l'école américaine de l'économie écologique et l'analyse fondée sur l'entropie, alors que cette dernière est habituellement considérée comme le socle de la position de rupture. Il convient alors de se demander dans quelle mesure les proximités constatées à un certain niveau de généralités ne voleraient pas en éclat à un niveau plus concret d'analyse.

Tableau 3 : Le classement des types d'analyse selon leurs implications normatives

<table>
<tr><th rowspan="3">Points de vue normatifs</th><th colspan="5">Pour le développement durable (DD)</th><th rowspan="3">Pour la Non-croissance ou la Décroissance</th></tr>
<tr><th colspan="2">Le DD n'implique pas de changer de mode de croissance</th><th colspan="3">Le DD implique d'autres institutions</th></tr>
<tr><th>Le DD s'imposera par la force des choses</th><th>L'intervention publique est nécessaire</th><th>Le changement sera spontané</th><th>Il faudra des boulever-sements institutionnels</th><th>Analyses non normatives</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Analyses économiques</td><td rowspan="2">Modèle néoclassique de croissance avec capital naturel</td><td>Ecole de Londres (Economie écologique)</td><td rowspan="2">Ecologie industrielle (Economie écologique)</td><td rowspan="2">Problématique humaniste (trois piliers)</td><td>Conventions d'environne-ment (Univers controversé)</td><td>Ecole américaine (Economie écologique)</td></tr>
<tr><td>Incertitude sur les états naturels futurs (Univers controversé)</td><td>Analyses historico-institution-nelles</td><td>Analyse entropique</td></tr>
</table>

A l'inverse, des analyses que l'on aurait tendance *a priori* à regrouper, par exemple celles qui relèvent de l'économie écologique, débouchent sur des recommandations contradictoires. Enfin il faut relever que les deux courants qui se sont déjà démarqués par leur approche positive du DD ne sont pas non plus prescriptifs, les analyses en termes de conventions d'environnement se contentant de proposer d'institutionnaliser le conflit au sein des processus de choix publics en développant la négociation. Il est par ailleurs à noter que l'on ne passe pas de façon mécanique des recommandations issues des théories aux propositions politiques en présence dans le champ du débat public. Pour une analyse détaillée de ce point, on se reportera à Billaudot, Destais (2009).

C. Essai de cartographie des approches économiques de la durabilité

Au final, la manière dont les économistes traitent de la durabilité apparaît donc loin du consensus apparent initié par le rapport Brundtland (voir schéma 1). Contrairement à ce que beaucoup pensent, *la prise en compte d'une dimension sociale dans le DD n'est pas considérée comme une nécessité par tous les économistes*. L'analyse des théories fait en effet apparaître un premier clivage fort entre d'un côté les théories qui n'impliquent que la relation entre l'économie et l'environnement, et de l'autre celles qui mettent en jeu tous les aspects de la vie sociale. Une autre grande distinction peut être faite entre les *approches normatives*, qui explicitent ce que devrait être un développement durable, et comment il faudrait faire pour y

parvenir, et les *approches positives* ou descriptives qui cherchent à mettre en lumière les enjeux de l'avènement d'un développement durable (en termes de compromis sociaux ou de changement des valeurs présidant aux fondements des institutions) et ne sont pas prescriptives. Une mise en relation entre ces deux points sous une forme cartographique permet de visualiser les proximités et différences entre les courants théoriques.

Schéma 1 : Une cartographie des théories économiques du DD

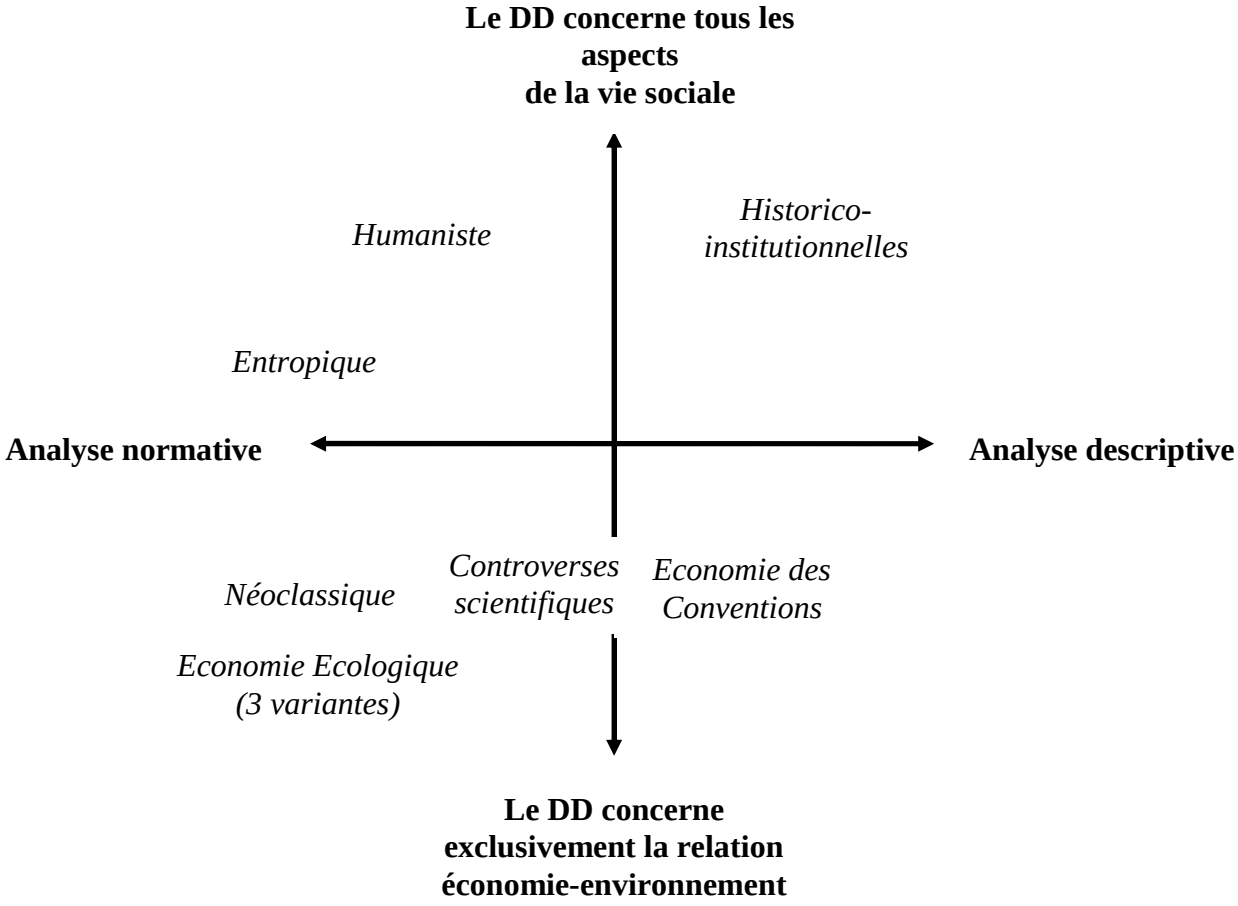

Il apparaît ainsi que *la majorité des travaux se situe dans le cadran inférieur gauche (analyse normative centrée sur la relation économie-environnement).* Le cadran supérieur gauche, celui de l'analyse normative prenant en compte tous les aspects de la vie sociale, est occupé par les approches humaniste et entropique tandis que chacun des deux derniers cadrans n'est occupé que par un seul courant :

- l'approche en termes de conventions d'environnement, occupe celui de l'analyse descriptive centrée sur la relation économie-environnement,
- enfin les approches historico-institutionnelles, celui de l'analyse descriptive prenant en compte tous les aspects de la vie sociale.

Si l'on tente de placer *l'hypothèse de substituabilité* sur ce schéma, on s'aperçoit que les réponses sont très éparpillées ; on trouve notamment dans le cadran inférieur gauche toutes les réponses possibles y compris l'incertitude. Autrement dit notre analyse montre *qu'il ne s'agit pas là d'un critère discriminant* des différentes théories contrairement à ce qu'on a l'habitude d'entendre. Pour aller plus loin dans l'étude et la comparaison des théories économiques de la durabilité, il convient maintenant de s'interroger sur les hypothèses plus ou moins explicites

sur lesquelles elles reposent, c'est à dire de s'intéresser à leur *échafaudage* ou *cadre d'analyse* ainsi qu'à leurs *principes de méthode*, ou *logiques internes*.

II. Les fondements théoriques des approches économiques de la durabilité

A. Une comparaison des fondements théoriques sous-jacents aux analyses de la durabilité

1. Les critères de comparaison

Nous identifions les présupposés théoriques de ces analyses à l'aide de six critères. Le premier se rapporte au cadre d'analyse retenu, les deux suivants renvoient à leur logique interne, et les deux derniers examinent les conséquences des précédents sur deux indicateurs clef.

- Délimitation du champ de l'économique
- Définition de la rationalité économique
- Hypothèse sur les valeurs sociétales à l'œuvre
- Définition de la croissance économique
- Définition du développement, lien entre développement et croissance

Dans le but de faciliter les comparaisons, nous synthétisons les résultats de notre travail dans le tableau suivant. L'un des atouts de cette présentation est de faire sortir chaque approche de ses retranchements pour essayer de lui faire dire ce qu'elle n'exprime pas nécessairement de façon aussi explicite. On notera au passage que c'est un point d'interrogation qui figure dans certaines cases, notre investigation n'ayant pas totalement abouti. Comme précédemment, nous proposons une lecture en colonnes du tableau qui vise à faire ressortir les particularités de chaque approche sur un item particulier.

2. Des écoles ne partant pas des mêmes présupposés

2.1 Deux grandes définitions possibles de l'économie, avec une variante

L'Ecole néoclassique adopte explicitement une délimitation de l'économie que l'on peut qualifier avec Polanyi[3] de *formelle*, ou « *économisante* » ou propre à la société de marché : c'est le lieu des activités où se manifeste un choix entre différents usages des moyens (du fait de leur rareté), et donc une préoccupation d'efficience, en vue d'aller au devant d'un désir d'utilité (caractère logique de la relation entre fin et moyens). L'Ecole néoclassique est rejointe en cela par l'économie écologique. Mais ce n'est pas la seule façon de définir l'économie : Polanyi en identifie une seconde, dite « *substantielle* » ou « *technico-économique* », sans référence à une quelconque limitation des moyens et valable pour toutes les sociétés, à savoir le domaine de « *l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social* » qui « *tire son origine de la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer sa survie* ». Comme l'organisation sociale de ce domaine change dans le temps, la délimitation de l'économie change en conséquence. Celle actuellement en vigueur est la production et la distribution des richesses qui a lieu à l'échelle de l'ensemble de la nation, sans se préoccuper de l'économie domestique. Les approches humaniste et entropique reposent sur une telle délimitation. Il nous a semblé comprendre que l'on pouvait aussi y rattacher l'analyse en termes d'Economie Institutionnelle de l'Environnement.

[3] Voir J. Maucourant (2011)

Tableau 2 : Les présupposés des théories économiques de la durabilité

<table>
<tr><th>Théories</th><th>Qu'est-ce que l'économie ?</th><th colspan="2">Quelle rationalité ?</th><th>Les valeurs sociétales à l'œuvre</th><th>La croissance économique</th><th>Le développement</th></tr>
<tr><td>Ecole Néoclassique</td><td rowspan="5">Espace dans lequel se manifestent des activités allant au devant d'un désir d'utilité avec une préoccupation d'efficience (fins/moyens)

(délimitation formelle)</td><td colspan="2" rowspan="3">La rationalité (préférences et croyances) est une donnée. Cette rationalité est instrumentale-utilitariste</td><td rowspan="3">Analyse amorale par construction

En fait, liberté de choix individuelle en vue de la satisfaction de ses besoins</td><td>Augmentation du volume des biens privés et publics disponibles</td><td rowspan="4">Développement
=
Croissance</td></tr>
<tr><td>Economie Ecologique (Ecole de Londres)</td><td>Augmentation des quantités de biens disponibles</td></tr>
<tr><td>Economie Ecologique (Ecologie industrielle)</td><td rowspan="3">Augmentation du volume des biens privés et publics disponibles</td></tr>
<tr><td>Economie Ecologique (école américaine)</td><td rowspan="2">Relation hommes / nature</td><td rowspan="2">Se forme dans un jeu d'acteurs face à l'incertitude</td><td rowspan="2">?</td></tr>
<tr><td>Controverses scientifiques en univers incertain</td><td>?</td></tr>
<tr><td>Conventionnaliste
(en termes de controverses morales)</td><td>?</td><td>Par jeu d'acteurs en présence de controverses morales</td><td>Plusieurs conventions possibles concernant le bien supérieur commun</td><td>Constat : le développement économique reste la priorité des pays du Sud</td></tr>
<tr><td>Humaniste
3 piliers</td><td>Domaine de la production et de la distribution des richesses
(délimitation substantielle)</td><td colspan="2">? Pas explicité</td><td>Principe de bien supérieur commun, dit humaniste, rarement discuté</td><td>Progrès social : changement qualitatif des conditions d'existence d'un groupement humain (normatif), nécessite la croissance</td></tr>
<tr><td>Historico-institutionnelles</td><td>Th de la régulation : Ensemble des pratiques médiatisées par la monnaie
(délimitation substantielle</td><td colspan="2">Analyse des logiques à l'œuvre</td><td>Pas de postulat a priori : conflits d'intérêts, de projets</td><td>Augmentation du volume des activités conduites en monnaie</td><td>Changement constaté dans toutes les activités humaines (descriptif)</td></tr>
<tr><td>Entropique</td><td>Idem humaniste
(délimitation substantielle)</td><td colspan="2">? Pas explicité</td><td>Idem humaniste + autolimitation des besoins</td><td>Augmentation des quantités de biens disponibles</td><td>Implique qu'il y ait croissance</td></tr>
</table>

Le courant de l'Ecole de la Régulation a, pour sa part, une délimitation de l'économie qui reste comme la précédente dans le domaine factuel mais s'avère plus restrictive : est « économique » toute pratique médiatisée par la monnaie ; nous la qualifierons de substantielle restreinte. Quant aux approches en univers controversé, qu'elles traitent de l'incertitude ou des controverses morales, il est difficile de percevoir à quelle définition elles se rattachent.

2.*2 Des approches différentes de la rationalité et des valeurs sociétales*

D'une manière générale, l'hypothèse de rationalité de chaque courant est très liée à la définition de l'économie retenue. La définition formelle revient à dire que l'économie est le champ d'exercice de la rationalité, la science économique étant alors la « *science du choix rationnel* » (Robbins, 1932). L'hypothèse qui est faite est celle d'un homme doté d'une rationalité instrumentale et utilitariste, les considérations morales étant reléguées en dehors de la sphère économique (Pezzey et Toman, 2002). La valeur sociétale dominante est en fait la liberté de choix individuelle en vue de la satisfaction de ses besoins personnels. Une telle rationalité comme « propriété » comprend la rationalité procédurale de Simon et *a fortiori* la rationalité limitée de la théorie des coûts de transaction (Coase, Williamson). Dans ce contexte d'ensemble, les analyses en termes de controverses scientifiques considèrent toutefois que les croyances concernant les états futurs de la planète se forment paradoxalement dans un jeu d'acteurs à même de lever l'incertitude.

Dans les analyses en termes de controverses morales, auxquelles nous avons attaché une définition substantielle de l'économie, les croyances et préférences concernant la relation entre les hommes et la nature se forment dans un jeu d'acteur à même de préciser le principe de bien supérieur commun qui permettra une coordination à ce sujet. La rationalité n'est donc pas une donnée : elle se forme pour chacun dans la relation avec les autres, c'est à dire dans la solution de coordination qui doit être trouvée.

Les autres courants qui délimitent l'économie de façon substantielle – humaniste, historico-institutionnels et entropique – n'adoptent pas une définition précise et explicite de la rationalité. Le principe de bien supérieur commun implicite à l'approche humaniste est en fait rarement discuté. L'analyse entropique y ajoute un principe d'autolimitation des besoins. Quant aux auteurs des approches historico-institutionnelles, ils ne font pas de postulat *a priori* ; Billaudot (2009) analyse notamment les logiques de justification des valeurs à l'œuvre dans les sociétés modernes.

2.3 Un large consensus sur la notion de croissance économique

On peut dire que la définition de la croissance économique est celle qui fait le plus consensus : c'est pour la majorité des travaux *l'augmentation du volume des biens privés et publics disponibles.* Deux nuances sont toutefois à apporter. Pour l'analyse entropique et l'Ecole américaine de l'économie écologique, il s'agit de la *quantité* de biens : il n'est pas tenu compte du fait qu'une partie de la croissance peut être obtenue par une augmentation de la *qualité* des biens et services. Quant à l'Ecole de la régulation, conformément à sa définition de l'économie, elle définit la croissance comme l'augmentation du volume des activités conduites en monnaie.

2.4 Mais des approches contrastées du développement

Les courants qui adoptent la définition formelle de l'économie confondent croissance et développement **–** il n'y est en fait question que de *croissance soutenable* (Beckerman, 1994) – la croissance étant censée se produire dans le cadre d'une allocation optimale des moyens, et donc profiter à tous.

Pour l'approche humaniste, le développement est défini comme un *concept normatif* **–** c'est un bien **–** il désigne un changement qualitatif des conditions d'existence d'un groupement humain que l'on peut considérer comme un « progrès » au regard de différents critères ne pouvant se résumer à leur aspect économique. Ce *progrès* sera qualifié de *social* ou encore *humain*. Si le développement implique qu'il y ait croissance économique, en revanche la croissance économique ne conduit pas nécessairement au développement. Sur la base de cette hypothèse partagée par les deux types d'approches précédents, selon laquelle il n'y a pas de développement sans croissance économique, l'analyse entropique conclut à l'impossibilité de la poursuite infinie du processus de développement et propose le concept normatif de *« décroissance »* qui serait en quelque sorte un anti-développement, un développement sans croissance. Le fondement de son contenu, qui passe par l'idée d'autolimitation des besoins, reste à préciser. Les deux courants qui avaient une approche descriptive de la notion de développement durable procèdent de même pour celle de développement. Pour la théorie de la régulation, le développement est une notion descriptive se rapportant au changement constaté dans toutes les activités humaines : comme elles ne sont pas toutes conduites en monnaie, le développement ne peut se réduire à la croissance économique. L'approche conventionnaliste constate pour sa part que le développement *économique* reste l*a priori*té des pays du Sud.

B. Les difficultés d'une typologie analytique

Il serait agréable de pouvoir mettre en correspondance l'ensemble des constats précédents avec ceux effectués en première partie de manière à proposer une typologie analytique. Malheureusement les zones d'ombres qui subsistent dans l'analyse des fondements théoriques des analyses ne permettent pas de procéder ainsi.

Schéma 2 : Théories économiques croissance du DD et relation croissance/développement

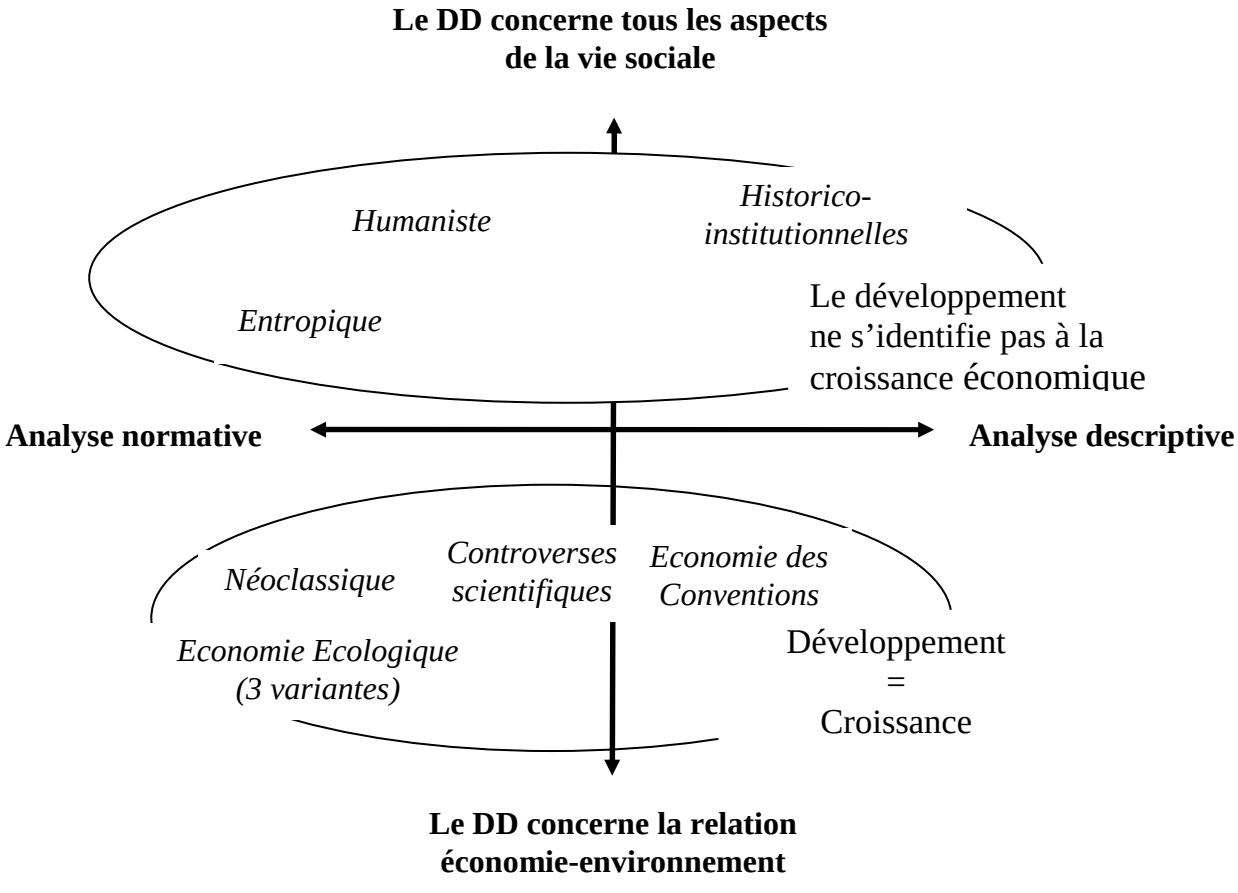

Il est néanmoins possible de dégager quelques pistes que nous évoquons maintenant. Il apparaît tout d'abord que les théories n'ont pas la même manière d'appréhender la relation entre croissance économique et développement selon qu'elles limitent le DD à la relation économie-environnement ou qu'elles l'inscrivent dans une perspective sociale (schéma 2). Les premières identifient croissance et développement alors que les secondes font une distinction, même si elles considèrent souvent la croissance comme une condition du développement. Il est ensuite tentant d'établir un parallèle entre le schéma précédent et un schéma construit sur les hypothèses théoriques importantes des différentes analyses, pour lequel nous avons retenu en abscisse le type de rationalité supposé et en ordonnée la délimitation de l'économique (schéma 3).

Schéma 3 : Théories économiques du DD, délimitation de l'économie et rationalité

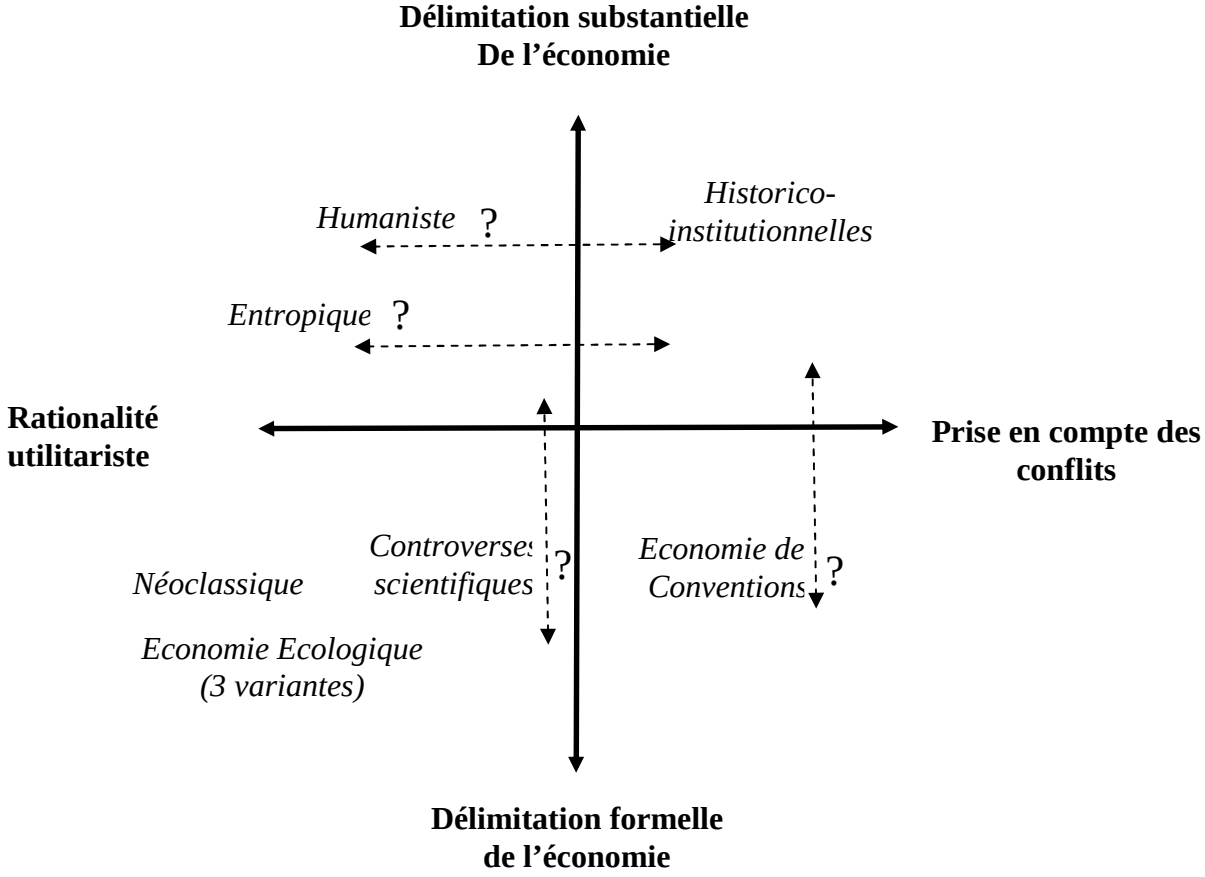

On constate en effet une correspondance entre les cadrans des deux schémas, aux incertitudes près concernant le positionnement de certaines approches dans le second, incertitudes qui concernent le type de rationalité supposé pour les approches entropique et humaniste, et la délimitation de l'économie pour les approches en termes de controverses. Il n'en reste pas moins que l'on peut dégager deux grandes certitudes :

- La première est que les théories qui ont une approche normative du DD limité à la relation économie-environnement sont celles qui adoptent une délimitation formelle de l'économie dans laquelle tout le fonctionnement de la société est implicitement englobé - nul besoin donc de traiter le social à part - et une hypothèse de rationalité utilitariste. Il est à noter

que la place des analyses fondées sur les controverses scientifiques dans ce dispositif est incertaine faute des précisions adéquates concernant leur délimitation de l'économie.

- Ensuite il apparaît que les théories historico-institutionnelles, qui inscrivent le DD dans une analyse descriptive de tous les aspects de la vie sociale, reposent sur une délimitation substantielle de l'économie et une analyse en termes de conflits mettant en jeu des valeurs différentes.

Nous avons donc pu mettre en évidence certaines correspondances entre hypothèses théoriques et analyses du DD, en même temps que certaines zones de flou quant aux hypothèses théoriques de quelques approches.

Pour progresser dans l'étude comparée des théories économiques du DD, il convient à présent d'ouvrir des pistes en vue d'une approche critique des divers courants de pensées.

C. Quelques éléments de critique

Il s'agit ici de poser quelques jalons en vue d'une critique interne des analyses économiques du DD comprises comme des théories scientifiques. Cette critique doit être menée au regard de ce qui est communément exigé de toute théorie positive dans une perspective poppérienne, à savoir qu'elle soit :

- réaliste au titre de son cadre d'analyse : il doit être possible de le mettre en rapport avec la réalité empiriquement observée
- logique dans sa construction,
- et pertinente quand à sa capacité à expliquer les phénomènes sociaux observés.

Nous montrons que plusieurs des théorisations étudiées précédemment présentent une limite tenant à l'un ou l'autre des critères précédents.

1. *Les problèmes de cadre d'analyse*

1. 1. Une définition floue de l'économie

Nous avons déjà noté que les auteurs des analyses en univers controversé en restent à une délimitation tout à fait imprécise de l'économie. Dans leur débat avec les tenants de l'approche normale en économie, ils laissent entendre qu'ils ont la même, c'est-à-dire que l'économie serait l'espace dans lequel se manifestent des activités allant au devant d'un désir d'utilité avec une préoccupation d'efficience. De plus il n'y a pas dans cette analyse de prise de distance très nette avec la conception dominante de la nature comme étant tout ce qui est extérieur à l'humain.

On en reviendrait donc à une conception du développement durable qui relève en toute généralité de la même problématique que celle de l'économie de l'environnement ou de l'économie écologique : concilier l'économie et la préservation de la nature pour les générations futures.

1. 2. Une définition restreinte de la croissance économique

Le courant qui se réfère au second principe de la thermodynamique et prône la décroissance comme solution rejette la possibilité d'un DD dans la mesure où le développement s'accompagne nécessairement de croissance économique et que celle-ci est supposée associée à une augmentation *« en quantité »* des prélèvements sur la nature et/ou des rejets, intenable à long terme.

Or en principe la croissance économique, traduite par l'évolution *« en volume »* du PIB, combine l'augmentation des quantités produites et des effets de *« qualité »*. Il n'est donc pas du tout interdit *a priori* que l'on ait une croissance économique positive obtenue avec une réduction en quantité en raison d'un effet qualité positif qui l'emporte sur cette réduction, même s'il faut reconnaître que, jusqu'à présent, cela n'a pas été le cas.

La question cruciale concernant la mesure de la croissance économique est donc celle relative à l'appréciation de cet effet qualité, c'est-à-dire celle des conventions de qualité qui président à cette mesure (voir notamment le rapport Stiglitz, Sen Fitoussi (2009) et ses suites). C'est peut-être là la clef du DD, ce que certains appellent « une autre croissance ».

2. *Les problèmes de logique*

2.1 Quel système de valeurs ?

Nous avons relevé pour les analyses humaniste et entropique l'absence de définition de la rationalité et de choix des valeurs prises en compte pour définir la durabilité. Elles font comme s'il n'y avait qu'un seul principe de bien supérieur commun en la matière, qui serait « humaniste », voire restrictif. Elles escamotent donc tout débat axiologique concernant ce qui est « bien » pour un groupement humain ou l'humanité dans son ensemble.

L'approche en termes d'incertitude scientifique n'est pas non plus explicite sur cette question.

2.2 Un problème de définition du développement durable

Un problème que l'on rencontre à propos des analyses humanistes est proprement logique. A partir du moment où le développement a été défini par les économistes du développement comme une catégorie normative, un « *progrès social* », tout développement est bénéfique pour le groupement humain considéré et ce « bien » a été apprécié comme tel en se référant à des valeurs (ex : être instruit), le fait de rajouter le qualificatif « durable » ne fait que pointer un manque dans la définition antérieure du développement : le caractère bénéfique en question n'avait été apprécié qu'en se limitant aux générations présentes. La dimension écologique ou environnementale de la vie des hommes ensemble avait été « oubliée » dans la définition du développement. Si on l'avait intégré, parler de développement ou de développement durable reviendrait au même.

Les auteurs qui se réfèrent aux « trois piliers » du développement durable contournent le problème par un glissement de sens du mot « développement ». Celui-ci perd son aspect normatif pour devenir un terme descriptif signalant « le changement, pas seulement quantitatif, des conditions d'existence d'un groupement humain ». Il est alors qualifié de « durable » si ce changement répond à certaines conditions normatives définies au niveau du croisement des trois piliers ou sphères identifiés. Si l'économie est clairement définie comme domaine de la production et de la distribution des richesses, en revanche que recouvre exactement le pilier social ?

3. Les problèmes de pertinence

On ne peut reprocher aux analyses s'inscrivant dans l'approche « normale » en économie (néoclassique, économie écologique) aucun problème de logique ; c'est là leur force. En revanche elles laissent apparaître un problème de pertinence à savoir leur incapacité à saisir le rôle des mouvements sociaux environnementaux dans la montée en puissance de la question écologique. Pourquoi des groupes d'individus se demandent-ils maintenant si l'humanité pourra survivre comme espèce en poursuivant le mode de développement actuel ? Ces mouvements ne peuvent s'expliquer par un intérêt économique immédiat qu'il s'agirait de défendre face à une dégradation environnementale (Gendron, 2006). Il y a donc d'autres raisons que la théorie économique standard ignore. Il est possible de montrer que cette

ignorance est la conséquence logique de l'hypothèse de rationalité instrumentale-utilitariste. Cette hypothèse est présentée comme étant méthodologique, valable en première analyse, et non pas ontologique : il s'agit donc d'une limite qui peut être dépassée, sans rejeter ce qui a été déjà construit. Mais on ne peut absolument pas tirer d'implications normatives d'une théorie qui repose sur une hypothèse méthodologique jugée utile uniquement en première analyse. Or ce Rubicon est allègrement franchi par l'immense majorité de ceux qui s'inscrivent dans l'approche en question.

CONCLUSION

Dans cette communication, nous avons construit une typologie pour aider à s'orienter dans le maquis des théories économiques du développement durable en nous interrogeant sur les présupposés de chacune d'elles : nous avons pu montrer une grande diversité d'approches, qui conduisent à des recommandations contrastées, et relier cette diversité à leurs fondements théoriques. Au-delà de cet aspect classificatoire, nous avons montré que chacune de ces théorisations présentait une limite tenant soit à sa logique, soit à son réalisme ou sa pertinence, sauf l'approche historico-institutionnelle. Aucune d'elle ne peut ainsi se prétendre une réponse théorique satisfaisante aux défis actuels de l'humanité. Une question reste ouverte au terme de ce parcours : pourquoi existe-il une telle pluralité de conceptions de la durabilité qui s'opposent ? Expliquer cette pluralité d'approches théoriques permettrait de ressaisir les différences à partir de leur l'origine, non pas avec pour objectif de les aplanir, mais pour apprécier dans quelle mesure il existe un espace de compromis entre tous ceux qui prennent au sérieux la question écologique et entendent la résoudre.

Références bibliographiques

Ariès P. (2005), *Décroissance ou barbarie*, Editions Golias

Beckerman W. (1994), « Sustainable development: is it a useful concept? », *Environmental Values*, vol 3, p. 191-209.

Billaudot B. (2009), «Développement durable ou décroissance soutenable : faux procès et vrai débat », Actes du colloque « *Pour la suite du monde : développement durable ou décroissance soutenable ?* », HEC Montréal, 18 et 19 mai

Billaudot B., Destais G (2009), « Les analyses de la durabilité en économie », Actes du colloque « *Pour la suite du monde : développement durable ou décroissance soutenable ?* », HEC Montréal, 18 et 19 mai

Bunge M. (1983), Epistémologie, Maloine

Costanza R., Daly H. E. (1992), "Natural capital ans sustainable development", *Conservation Biology*, vol 1, p.37-46.

Daly H. E. (1999), *Ecological Economics and the Ecology of Economics : essays in Criticism*, Edward Edgar

Les textes en ligne sur le site http://www.decroissance.org

Erkman S. (1998), *Vers une écologie industrielle*, C. L. Mayer-la librairie FPH, 2nde édition

Froger G. (1993), *« Modèles théoriques de développement durable : une synthèses des approches méthodologiques »*, in B. Barraqué, *La ville et le génie de l'environnement*, Presses de l'ENPC

Gendron C. (2006), *Le développement durable comme compromis :* la *modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*, Presses de l'Université du Québec

Georgescu-Roegen N (1966), *Analytical Economics, issues and problems*, Harvard University Press.

Georgescu-Roegen N (1971), *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press.

Georgescu-Roegen N (1993), « Looking back », in Dragan J.C. et al., *Entropy and Bioeconomics*, Nagard

Godard O. (1993), « Stratégies industrielles et conventions d'environnements : de l'univers stabilisé aux univers controversés », *INSEE-Méthodes* (39-40), Environnement-économie, p.145-174.

Godard O. (1994), « Le développement durable : paysage intellectuel », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol 2, n° 4, p. 309-322.

Godard O. (1998), « Sustainable development and the process of justifying choices in a controversial universe », in S. Faucheux, M. O'Connor and J. van der Straaten (eds), *Sustainable Development: Concepts, Rationalities and Strategies*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers
Grossman G.M. et Krueger A.B. (1995), « Economic growth and the environment », *The Quartely Journal of Economics*, vol. 110, n° 2, p. 353-377.
Harribey J.-M. (1998), *Le développement soutenable*, Economica
Hourcade J-Ch., Salles J.-M., Théry D. (1992), « Ecological economics and scientific controversies. Lessons from some recent policy making in the EEC », *Ecological Economics*, vol. 6, p. 211-233.
Jordan H. et Vivien F.-D. (2005), « L'écologie industrielle : une stratégie pour le développement durable ? ». in Maréchal J.-P. et Quenault B., *Le développement durable. Une perspective pour le XXIème siècle*, Presses Universitaires de Rennes, p. 287-302.
Latouche S. (2006), *Le pari de la décroissance*, Fayard
Laurent E. (2011), Social-écologie, Flammarion
Lipietz A. (1999), *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXIème siècle*, La Découverte
J. Maucourant (2005), *Avez-vous lu Polianyi ?*, La Dispute, (réédition Flammarion, 2011)
Norgaard, R. (1988), "Sustainable development: A co-evolutionary view", Futures, vol 20, Issue 6, December, p. 606-620
Norgaard R. (1995), « Beyond Materialism: A coevolutionary Reinterpretation of the Environmental Crisis », *Review of Social Economy*, 53 (4), p. 475-92.
Passet R. (1979), *L'économique et le vivant*, Payot
Passet R. (2006), « Les thermodynamiques du développement ». in Berr E. et Harribey J.-M., *Le développement en question(s)*, Presses Universitaires de Bordeaux
Pearce D.W. et Turner R.K. (1990), *Economics of Natural Resources and the Environment*, Harvester Wheatsheaf
Pearce D.W. et Atkinson G.D. (1993), « Measuring Sustainable Development », *Ecodecision*, juin, p. 64-66.
Perroux F. (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*, Les presses de l'Unesco
Petit O. (2002), « Action collective et politiques d'environnement orientées vers une coévolution durable : le regard des institutionnalistes », in Froger G. et Méral P., *Gouvernance II. Action collective et politiques d'environnement*, Helbing & Lichtenhahn
Pezzey J.C., Toman, M.A. (2002), « The Economics of Sustainability: A Review of Journal Articles », RFF Discussion Paper 02-03, january
Porter M.E. et Van der Linde C. (1995), « Towards a new conception of the environment-competitiveness relationship », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, n° 4, p. 97-118.
READ (2002), « Manifeste du réseau européen pour l'après développement », *Revue du MAUSS*, (2) n° 20, p90-98.
Robbins, Lionel (1932), *An Essay on the Nature and Significance of Economics Science*, Palgrave Macmillan
Sachs L. (1993), *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXI*^{e} *siècle*, réédition 1998, La découverte
Söderbaum P. (1990), « Neoclassical and Institutional Approaches to Environmental Economics », *Journal of Economic Issues*, 24 (2), p. 481-492
Solow R.M. (1993), « An almost practical step toward sustainability », Resources Policy, 19 (3), septembre, p.162-172.
Söderbaum P. (1990), « Neoclassical and Institutional Approaches to Environmental Economics », *Journal of Economic Issues*, 24 (2), p. 481-492
Vivien F.-D. (2004), « Un panorama des propositions économiques en matière de soutenabilité », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 5, Numéro 2
Vivien F.-D. (2010) « Le développement soutenable : un objet économique controversé », in S. Leyens, de Heering A. (éds), *Stratégies de développement durable. Développement, environnement ou justice sociales ?*, Presses universitaires de Namur
Zuindeau, B. (dir.) (2000). *Développement durable et territoire*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion